



Latrine familiale
à Debre-Berhan
(Ethiopie)



P. Duroyaume

GRET

Planification concertée pour la gestion des excreta

Contexte et enjeux

Située sur les hauts plateaux du Choa, à 130 km d'Addis-Abeba, capitale de l'Éthiopie, Debre-Berhan est une des principales villes de la région Amhara.

En 2002, la population s'élève à environ 55 000 habitants pour 7000 logements recensés. Dans un contexte de crise du logement (difficultés d'accès au foncier, tensions sur le marché locatif, densification du centre-ville), seulement 55 % de la population dispose d'un accès à l'assainissement, exclusivement autonome (latrines à fosse sèche ou étanche).

Emblématique de la situation d'une ville moyenne, le développement de Debre-Berhan pose le problème croissant de l'accès aux services de gestion des excreta pour les habitants du centre et des zones périphériques en extension. La municipalité est ainsi confrontée à une série de questions :

- comment étendre l'accès à l'assainissement tout en améliorant la qualité du service dans des espaces urbains aux configurations très contrastées ?
- quelles sont les pratiques de gestion des excreta et quelles réponses offrent les différents types d'équipements sanitaires développés à Debre-Berhan ?
- comment jouer sur la complémentarité des techniques de collecte afin de développer des systèmes d'assainissement mixtes et plus performants ?

Objectifs de l'action

L'objectif de l'action était d'inviter les différents acteurs concernés par l'assainissement à se concerter afin de définir ensemble des plans d'actions pour le développement du service de gestion des excreta. En effet, la mise en place d'un processus de diagnostic et de planification concertés peut contribuer à faire émerger des solutions innovantes aux questions de développement urbain, et en particulier sur le thème de l'assainissement.

Description de l'action

L'action s'est déroulée en trois phases :

- élaboration d'un diagnostic de la filière de gestion des excreta : des modes de collecte des excreta aux dispositifs d'évacuation et de traitement ;
- évaluation participative du diagnostic lors de différents entretiens avec les principaux acteurs de la filière : services municipaux, service de l'eau et de l'assainissement, partenaires au développement de la municipalité, entrepreneurs en maçonnerie, bailleurs, associations locales ;
- lancement des bases d'une concertation entre les principaux acteurs de la filière à travers des restitutions individuelles et lors d'une réunion finale.

La filière de gestion des excreta

• Un parc d'habitat locatif problématique

À Debre-Berhan, les propriétaires représentent 60 % de la population et plus de la moitié d'entre eux disposent de

latrines privées. Les 40 % des ménages locataires résident pour les trois-quarts dans les maisons des « Qebele », habitat public à vocation sociale géré par les comités de quartiers. Ce parc locatif moins bien loti que la branche privée (logement vétuste, exigüité des parcelles), contraint les locataires à recourir à des dispositifs de collecte précaires ou aux latrines communales après autorisation de la municipalité. Le statut résidentiel et le type d'habitat conditionnent largement le mode d'accès à l'assainissement. Densité du centre et ancienneté du parc de logement obligent à penser à de nouveaux systèmes de collecte des excréta, autre que le modèle des latrines privées individuelles difficilement applicable dans cette configuration urbaine.

• Plusieurs niveaux d'usages et d'équipements d'assainissement

L'action a identifié cinq types d'assainissement :

- les latrines publiques, au nombre de 4, sont situées dans des espaces publics fortement fréquentés par les populations de passage (gare routière, marché en plein air). Gérées par la municipalité, leur accès est gratuit mais les problèmes de maintenance et d'hygiène posent la question du passage à la tarification ;
- les latrines communales, au nombre de 19, sont des équipements semi-collectifs partagés par des groupes de familles locataires d'habitat social dans les quartiers denses et souvent anciens. Financées par la municipalité avec l'appui de la coopération décentralisée et des autres partenaires au développement, elles sont utilisées par 13 % des ménages ;
- 41 % des ménages disposent de latrines privées. Près de la moitié de ces équipements est de bonne qualité et représente un investissement notable pour les ménages qui les ont financés ces dix dernières années. Le reste du parc est constitué de latrines anciennes, dont l'aménagement et la localisation sur les parcelles n'ont pas été pensés dans la perspective d'une vidange. Beaucoup de ces fosses « s'autovidangent » en saison des pluies, le flux d'excreta déversé dans les rues entraînant des risques sanitaires et des conflits de voisinage.
- les latrines traditionnelles, le plus souvent un trou creusé dans la parcelle, correspondent au confort domestique minimal et représentent 26 % de l'accès à l'assainissement des ménages.
- 19 % des ménages ont recours aux champs de défécation à ciel ouvert, dernière option lorsque aucun système d'assainissement n'est accessible. Ces espaces se situent le plus souvent aux frontières de la ville mais avec l'extension du territoire urbain, ils tendent à se développer dans des terrains vagues situés en centre-ville.

• Evacuation et traitement des excréta

Il n'existe qu'un seul camion-citerne de vidange des latrines exploité par les services municipaux. La vidange est gratuite pour les établissements publics mais payante pour les particuliers et entreprises. Le service de vidange est potentiellement bénéficiaire et la municipalité parvient à répondre aux différentes demandes (environ 300 vidanges de latrines privées). A quelques kilomètres de la ville, un site de dépôt à ciel ouvert a été creusé pour déverser les boues de vidange. Certains agriculteurs les utiliseraient comme engrais pour leurs champs.

Résultats de l'action

• La concertation stratégique

Lors de la mission d'appui du Gret, la municipalité s'est investie dans la démarche en instituant un comité de suivi du diagnostic dès le début des enquêtes de terrain. Ce comité sera repris par les acteurs locaux à l'issue de la mission. Réunissant les principales institutions concernées par l'assainissement (services municipaux, élus des Qebeles, représentants associatifs, partenaires au développement) et animé par un expert éthiopien, ce comité définira l'orientation des investissements pour l'amélioration de la filière de gestion des excréta. Ses principales actions sont : la promotion de la participation communautaire, la diffusion de nouvelles technologies comme les dalles de latrines améliorées, la planification d'une trentaine de latrines semi-collectives après identification de la demande des habitants.

• Systèmes d'assainissement semi-collectif

Le diagnostic a montré l'impact positif des latrines communales qui permettent à 13 % de la population, résidant en majorité dans les espaces problématiques, d'avoir accès à un équipement sanitaire correct. Néanmoins, les latrines communales sont des structures coûteuses. Elles nécessitent une importante emprise foncière dans des quartiers confrontés à la densification. Les usagers, environ une vingtaine de familles par latrine, sont fortement impliqués dans l'entretien et la maintenance des latrines. Ce modèle de gestion communautaire nécessite un fort accompagnement social et un partage clair des responsabilités. Le coût moyen des latrines est élevé (environ 5 000 euros) et la majorité a été financée par des aides financières extérieures.

L'action a montré la nécessité de diversifier les modes d'assainissement : avec l'appui des partenaires de coopération décentralisée, une nouvelle forme de latrine familiale a été mise au point. Cet équipement coûte moins de

1 000 euros, s'intègre facilement dans les espaces résidentiels du centre et engage un nombre limité de familles volontaires (maximum 10) qui participent au coût de construction.

• Planification de l'assainissement dans une ville moyenne

Le diagnostic a offert une vision claire et globale de la gestion des excréta à Debre-Berhan. Par exemple, les limites de la politique de construction de latrines communales sont apparues à cette occasion. À partir des conclusions de l'étude discutées lors des restitutions, la municipalité a pu définir ainsi une planification concertée pour le développement du service de gestion des excréta. Cette planification a eu trois impacts majeurs :

- optimisation des financements de la coopération décentralisée ;
- diversification des sources de financements ;
- définition d'un cadre incitatif pour la participation d'autres bailleurs.

Quels enseignements tirer ?

1. En jouant sur la diversité des formes semi-collectives et en définissant les modalités de gestion appropriées, la municipalité de Debre-Berhan a su répondre aux problèmes d'accès à l'assainissement dans les espaces denses et anciens. Dans la définition des politiques d'assainissement urbain, il s'avère pertinent de viser un accès généralisé des ménages plutôt que développer un équipement trop souvent conçu sous sa forme individuelle.

2. Face aux difficultés budgétaires de la municipalité pour financer le développement du service de gestion des

excréta, la planification concertée permet d'utiliser au mieux les apports financiers extérieurs et d'offrir un cadre d'échanges et de négociation entre la ville de Debre-Berhan, les partenaires au développement et des bailleurs potentiels.

3. La concertation, en structurant les acteurs de l'assainissement et en s'appuyant efficacement sur leur diversité, s'est révélée un espace de rencontre préalable à la planification. La médiation sociale a été un instrument fondamental dans ce processus.

Thèmes de recherche : Évolutivité des systèmes d'assainissement et faisabilité technico-économique des systèmes collectifs à coût réduit – Gestion domestique de l'assainissement : pratiques, attitudes, comportements et demande – Vers une meilleure intégration des équipements d'assainissement individuel et collectif – Rationalité des acteurs et régulation du service d'assainissement

Partenaires associés : Municipalité de Debre-Berhan (Éthiopie), Coopération décentralisée entre Debre-Berhan et Blanc-Mesnil (93, France)

Budget : 45 500 euros

CONTACTS

Perrine Duroyaume, Jacques Monvois

GRET

211-213, rue La Fayette 75010 Paris France

T. 33 (0) 1 40 05 61 68 – F. 33 (0) 1 40 05 61 10

Email : duroyaume@yahoo.fr, monvois@gret.org